



Tarifs Professionnel

Tarifs applicables dans le cadre de la formation professionnelle

Dans le cadre du **Plan de Formation** ou du **CPF**

- Tarif Individuel
- Tarif Groupe

Formation* en **inter-entreprises** ou en **intra-entreprise**

- à Villeneuve sur Lot
- en entreprise : des frais de déplacement en supplément en fonction de la distance
- à distance par visioconférence

Nos offres professionnelles

[Sur devis](#)

[Nous contacter](#)

- Formation de langue Général et de Communication option professionnel
 - **Cours en Groupe** (4 à 10 personnes) à partir de 17,50 €
 - **Cours duo** à partir de 21 €
 - **Cours particuliers** à partir de 25 €
 - **Rééducation de l'oreille** : à l'IFLS ou par web à partir de 495 €
 - **Stage intensif Spécial Demandeur d'emploi** : 1 à 10 personnes
- Stage intensif Français Langue Étrangère : 4 à 12 personnes
 - à thème professionnel à partir de 22 €
 - + Préparation au TCF en option à partir de 22 €
 - + Préparation au TCF + Examen TCF en option à partir de 23 €

□ Programme en immersion en Français

- **Français Langue Étrangère à thème professionnel**
 - Tarif Stage intensif FLE + Tarif Hébergement
- **Français Langue Étrangère + Préparation au TCF**
 - Tarif Stage intensif FLE + Préparation au TCF + Tarif Hébergement
- **Français Langue Étrangère + Préparation au TCF + Examen TCF**
 - Tarif Stage intensif FLE + Préparation au TCF + Examen TCF + Tarif Hébergement

« Le Tout en Anglais »

Fréquence à déterminer

Période : Toute l'année / du lundi au vendredi

- **20 heures** à partir de 1 000 €
- **40 heures** à partir de 2 000 €

Conversation par webcam : en face à face

Fréquence 1 à 2 fois par semaine / séance d'une 1/2 heure

Période : Toute l'année / du lundi au dimanche

Carte de 10 séances / 15 séances / 20 séances / 25 séances / 30 séances / 40 séances

- **la séance** à partir de 26 € la séance
- **la séance + rééducation de l'oreille** à partir de 15 € la séance

Cours par téléphone

Fréquence 1 à 2 fois par semaine / séance d'une 1/2 heure

Période : Toute l'année / du lundi au dimanche

Carte de 10 séances / 15 séances / 20 séances / 25 séances / 30 séances / 40 séances

- **la séance** à partir de 52 € la séance
- **la séance + rééducation de l'oreille** à partir de 30 € la séance

Rééducation de l'oreille (à l'IFLS ou par web)

Fréquence : 2 à 3 fois par semaine

Séance d'une heure minimum

Période : Toute l'année

- **25 heures** 495 €
- **40 heures** 690 €
- **60 heures** 900 €

Cours de Méthodologie

Fréquence à déterminer

Période : Toute l'année / du lundi au vendredi

- 15 heures à partir de 750 €
- 20 heures à partir de 1 000 €
- 40 heures à partir de 2 000 €

Remise à niveau en Français

Fréquence à déterminer

Période : Toute l'année / du lundi au vendredi

- 15 heures à partir de 1 125 €
- 25 heures à partir de 1 875 €
- 40 heures à partir de 3 000 €

Alphabétisation

Fréquence à déterminer

Période : Toute l'année / du lundi au vendredi

- Sur devis à partir de 20 h minimum

Examen TCF : épreuve entre le 20 et le 30 de chaque mois

- Inscription Épreuves obligatoires 100 €
Compréhension orale, Structures de la langue, Compréhension écrite
- Inscription Épreuve facultative Expression orale 65 €
- Inscription Épreuve facultative Expression écrite 65 €

Sorties culturelles : en option pour les programmes en immersion et les stages intensifs

- ½ journée ou journée complète de 5 € à 50 € / personne

Frais de déplacement

En supplément pour toute formation en entreprise

Frais de déplacement sur devis

L'IFLS est assujéti à la TVA. Taux 20 %. Tous nos tarifs sont en HT.

Wi-Fi gratuit et illimité à l'IFLS

Test de langues gratuit avant le début d'une formation

Pas de frais de dossier en supplément

Cours en groupe et stage, payable 2 semaines avant la 1ère séance

Conversation par webcam et rééducation de l'oreille payable dès la 1ère séance

Cours particuliers et duo, payable 2 semaines avant la 1ère séance

Examen TCF payable à l'inscription

Sorties culturelles payables à la réservation

Convention de formation à signer avant le début de la session

Financement par l'entreprise ou l'OPCA

Financement par Pôle Emploi, la Région, l'OPCA ... pour les demandeurs d'emploi

Tarifs applicables du 1er janvier 2018 au 31 mars 2019